

Direction de l'Emploi et Innovation Sociale

Rédigé par Ethel WILLIOT
Tél. +33240995692
Ethel.WILLIOT@nantesmetropole.fr

Nantes, le lundi 28 mai 2018

Compte rendu

Objet de la réunion : Contrat de Ville – Groupe thématique volet Développement économique, Emploi Formation

Date de la réunion : **10 juillet 2018**

Participants :

Représentants Inter-associatif

Emmanuel BLANCHARD, ADIE
Sophie GUERIN, FAL 44
Sylvain BACLE, Tissé Metisse
Vincent PHILIPPE, Entreprises dans la Cité

CCI Nantes St Nazaire

Mathieu POUZET

Maison de l'Emploi - MDE

Isabelle RENOUE, directrice

Nantes Métropole, Mission Politique de la ville

Jean-Michel JAOUEN, directeur MPV

Mission Locale

Katia MATEI, coordinatrice emploi, entreprise

Ville d'Orvault, Direction Cohésion sociale-Solidarité

Jeanne SARRAZIN, chargée de mission Emploi

Préfecture, Service Politique de la ville

Daniel TOULOUSE, délégué de la Préfète

Nantes Métropole, Direction Développement économique

Soumaya BAHIRAEI-H'DADDOU,

Nantes Métropole, Direction Emploi Innovation Sociale

Ethel WILLIOT, chargée de mission emploi, formation

Nantes Métropole, Direction Emploi Innovation Sociale

Céline SCHROEDER, responsable service emploi, formation

Diffusion :

Participants et excusés

Ordre du Jour : Échanges sur l'évaluation du Volet Dev Eco, Emploi, formation

- Actualité = Évaluation mi-contrat attendue par l'État
- Présentation « Déclinaison territoriale » du plan d'actions du contrat de ville
- Échanges sur la méthodologie évaluative et la définition d'indicateurs

Documents joints :

- Déclinaison territoriale de l'offre de services aux habitants / entreprises – exemple Nantes Nord

=>A noter : 1ère participation des représentants de l'inter-associatif au Groupe thématique

Relevé de décision / des échanges	Suivi/échéance
<p>1. Information = Évaluation à mi-parcours du contrat de ville : Évaluation obligatoire à mi-contrat = piloté par la MPV et l'État :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'idée n'est pas d'évaluer tout le contrat, mais d'identifier des objets / actions concrètes à évaluer - Évaluation participative, qui s'appuie sur plusieurs formes et cadre de travail : Groupe thématique, inter-associatif, ateliers participatifs politique de la ville.. <p><u>Éléments disponibles pour l'évaluation sur lesquels s'appuyer :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1.Diagnostic Compas → disponible en septembre 2018 2.Bilans : <ul style="list-style-type: none"> - bilan des 3 premières programmation → disponible en septembre 2018 - bilan des conventions ministérielles (État) → disponible en septembre 2018 - rapport mi-parcours sur 3 ans (MPV + 4 villes) → disponible en septembre 2018 <p><u>Calendrier :</u> Validation des sujets à évaluer : début octobre 2018 Définition des modalités de collectes de données : début novembre 2018 Fin de collecte des données : décembre 2018</p> <p><u>Propositions objets d'évaluation :</u> => a ce jour la thématique développement économique , emploi, formation est identifiée comme un des objets à évaluer, au regard des questions transversales : → Comment améliorer la lisibilité de l'AAP auprès des porteurs de projets ? → Comment mieux prendre en compte collectivement la parole et les besoins des habitants ? → Comment évaluer la territorialisation des politiques : actions de proximité / méthodes d'aller vers sur des actions ciblées..</p> <p>=> Attendus vis à vis des groupes thématiques : identification du périmètre d'évaluation au sein du volet (qu'est-ce qu'on veut mesurer ?)</p>	
<p>2. Présentation déclinaison territoriale en termes d'offres de services Enjeux : => s'assurer de la cohérence entre les axes stratégiques du PA et les actions mises en œuvre et soutenues financièrement => rendre lisible pour l'ensemble des partenaires du CdV (financeurs, élus, acteurs partenaires, bénéficiaires) ce qui est mis en œuvre au bénéfice des habitants et des entreprises je suis un habitant / une entreprise de tel quartier, qu'est ce que j'ai à ma disposition qui répondent à mes besoins et à mes difficultés pour accéder à l'emploi, pour créer / développer mon entreprise .. ?</p> <p>Comment : - rédaction de déclinaisons territoriales pour chaque quartier : travail en cours en lien avec MDE, développeurs économiques, référents PV des villes - élaboration d'un tableau de suivi de la mise en œuvre et d'évaluation</p>	

Relevé de décision / des échanges	Suivi/échéance
<p>des actions : en cours de finalisation, sera proposé au groupe pour un temps de travail sur la définition des indicateurs</p> <p>=> Cf. document joint au CR : synthèse déclinaison territoriale Nantes Nord</p>	<p>A programmer en novembre</p>
<p>3.Évaluation du volet : échanges sur les objets d'évaluation possibles pour le volet (Qu'est-ce que l'on veut mesurer ?)</p> <p>Rappel enjeu global CdV : réduction des inégalités, faire en sorte que les habitants des quartiers ne soient/ ne restent pas en marge</p> <p>Vigilance à avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objets d'évaluation identifiés par le groupe doivent être avec en lien avec les objectifs stratégiques du Plan d'Actions - La mesure des écarts s'appuie les diagnostics initiaux et ceux partagés en GATE chaque année <p>Les échanges ont fait émerger plusieurs objets possibles pour l'évaluation à mi-contrat (détaillés ci-dessous)</p> <p>=> La validation des objets à évaluer reste à faire courant septembre au niveau du pilotage technique du groupe en lien avec la MPV</p> <p>1. Évaluation du volet dans sa globalité : dans quelle mesure les actions mises en œuvre répondent aux enjeux de réduction des inégalités identifiés lors de l'élaboration du CdV ?</p> <p>L'offre de services (aux habitants / aux entreprises) déployée sur le territoire, est-elle pertinente => quelle adéquation avec les enjeux et les besoins du territoire</p> <p>Si ce n'est pas pertinent, il faut se donner la possibilité d'arrêter / de réajuster</p> <p><u>Qu'est ce qu'on peut / souhaite évaluer (propositions):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Efficacité / effectivité : suivi de la mise en œuvre des actions => est-ce que ce qui était prévu (PA) est bien mis en œuvre ? Si non, pourquoi ? Si oui, quelles actions, quel bilan ? - Cohérence : adéquation entre PA mis en œuvre et objectifs identifiés => les actions mises en œuvre répondent-elles aux objectifs ? Actions complémentaires ou contradictoires avec l'existant (droit commun) ? - Utilité : évaluation des effets et impacts des actions => Effets directs des actions (tt au long du CdV) / impact global sur les QPV (en fin de CdV). Les actions répondent aux besoins /enjeux identifiés sur les territoires ? <p>Attentes du groupe : transmission par les acteurs concernés des éléments de bilan existants (centralisation par copilotes du groupe)</p> <p>2. Implication des entreprises au bénéfice de l'emploi des habitants des quartiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment les entreprises s'investissent dans la politique de la ville ? Secteur marchand ET non marchand (place des associations employeuses) - Qu'est ce que produit la Charte « Entreprises et quartiers » - pilotée par l'État et animée par FACE et LEPC ? => Bilan effectué. L'État transmet les éléments au groupe 	<p>Éléments attendus pour fin octobre</p>

Relevé de décision / des échanges	Suivi/échéance
<p>- Quelle implication des entreprises dans le champ de l'emploi au sens de « Entreprises accueillantes » (PTF RSE) , donc pas uniquement l'emploi direct? => recueil des éléments disponibles à ce stade</p> <p>3. Développement économique des quartiers :</p> <p>L'offre de services aux entreprises territorialisée (développeurs économiques des pole de proximité) visent à apporter des réponses au plus près des besoins.</p> <p>Depuis le début du CdV est-on en capacité de mesurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évolution des entreprises dans les QPV ? - la facilitation du parcours résidentiel ? - le soutien apporté aux créateurs d'entreprise (création et post-création) ? - la mise en réseau des entrepreneurs isolés ? <p>=> Collecte des éléments de bilan disponibles</p> <p>4. L'approche territorialisée :</p> <p>Sur Nantes Métropole le choix a été fait de décliner en proximité l'animation territoriale (GATE) et les actions mises en œuvre pour répondre aux orientations stratégiques du PA. => Est-ce qu'on répond bien à l'enjeu de permettre un accès équitable et une mobilisation de l'offre de service territoriale pour les habitants ?</p> <p>Cette question semble avoir du sens si le partenariat des acteurs locaux est effectif : interconnaissance et lisibilité des acteurs et des actions nécessaires.</p> <p>Quelle plus-value ? Quels effets produit la proximité ?</p> <p>Est-ce qu'on arrive à identifier</p> <ul style="list-style-type: none"> - des conditions de réussite : degré d'implication des acteurs, actions qui permettre le lien entre offre et demande ?.. - des points de vigilance : il n'y a pas qu'une typologie de publics qui seraient « les habitants des QPV » - des biais : même si les services de proximité sont présents sur le quartier, cela ne veut pas dire qu'ils sont utilisés par les habitants = comment on capte les personnes qui n'utilisent pas les services ? <p>=> Sujet complexe, à traiter en lien avec l'évaluation globale du CdV</p>	
<p>Évaluation des actions financées soutenues dans le cadre de la programmation (CGET)</p> <p>Les actions financées dans le cadre de l'AAP sont évaluées au regard des indicateurs identifiés par les porteurs de projet au moment du dépôt de la demande de subvention.</p> <p>=> nécessité d'aller au-delà de simples indicateurs de réalisation et de mesurer (autant que faire ce peut) l'impact de l'action sur le parcours vers l'emploi des habitants. Dans quelle mesure cette action a permis à la personne d'avancer dans son parcours et d'accéder à une autre étape de ce parcours ?</p> <p>=> Il ne s'agit pas d'essayer d'évaluer les parcours cela nécessite de faire des</p>	

Relevé de décision / des échanges	Suivi/échéance
<p>suivi de cohortes de bénéficiaires, ce que nous ne sommes pas en mesure de faire sur l'ensemble des bénéficiaires des actions mises en œuvre. => Il semble pertinent de pouvoir à minima avoir une indication de la suite de parcours du bénéficiaire : à condition de rendre cette exigence visible pour les porteurs de projets dès le dépôt du dossier</p> <p><u>Propositions validées par le groupe:</u></p> <p>=> Indiquer dans l'appel à projet 2019 les indicateurs attendus à minima pour chaque actions :</p> <p><u>Quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nb de bénéficiaires total / Taux habitants des QPV - Infos sur typologie bénéficiaires : Répartition F/H ; Age ; répartition/QPV, niveau de qualification (si possible) - % abandon de l'action <p><u>Qualitatifs</u> : aller au -delà de la satisfaction des bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelle suite de parcours : Emploi, formation, orientation vers une structure d'accompagnement vers l'emploi (laquelle) ? <p>Point de vigilance : ces indicateurs sont difficilement identifiés pour des actions de type « forum de l'emploi » tous publics, pour lesquelles le flux de visiteurs/ participants est très important</p> <p>=> systématisation de l'envoi des bilans des actions à Etat / NM</p>	<p>Temps de travail AAP 2018 prévu en septembre (Etat / DGDEAI)</p>
<p>Prochaine réunion à prévoir courant novembre</p>	